

Exposition universelle Milan 2015



Les responsables d'Expo Milano 2015 accueillent le chef de l'Etat

Faure Gnassingbé réaffirme sa volonté de moderniser l'agriculture togolaise

Mieux exposer à la foire ADJAFI

Le CNJ forme des jeunes entrepreneurs P.2



Table officielle à la Brasserie du Bénin, on reconnaît Régis Batchassi (milieu), Pdt CNJ

Pour lutter efficacement contre la corruption

Le RAC-Togo est mis en place P.4

Sommet sur la sécurité et la sûreté maritimes

Des énergies se mobilisent pour la réussite de l'événement



Des navires mouillant dans les eaux togolaises

Faire de l'électricité un vecteur de l'économie et du progrès P.5

Une préoccupation constante des autorités en charge de l'énergie

Mieux exposer à la foire ADJAFI

Le CNJ forme des jeunes entrepreneurs

Dans quelques heures vont démarrer les activités de la foire ADJAFI, sur le site de l'aire des sports à Agoè. Une initiative qui prend en compte les jeunes entrepreneurs du Togo. Pour mieux leur permettre d'exposer leurs produits et services pour une meilleure rentabilité, le Conseil National de la Jeunesse (CNJ), a décidé de sensibiliser une soixantaine de ces jeunes.

Venus de tous les coins du Togo, ces jeunes exposants de la Foire ADJAFI, suivent depuis le 20 août 2015, des

sessions de formation axées sur des thématiques telles que : la communication et le marketing en matière d'entrepreneuriat ; comment faire connaître ses produits et ses services ; l'importance à un jeune entrepreneur de par-

iciper à une foire ; la gestion d'une entreprise ; le civisme fiscal et autres

Des structures partenaires

compagnent ces jeunes entrepreneurs de demain. La dernière journée de formation est prévue à se tenir à SODIGAZ. Pour Régis BATCHASSI, président du CNJ, ces sessions de formation ont pour objectif général de contribuer à la promotion de l'auto em-

nergie d'action et de partage entre les jeunes entrepreneurs ; sont entre autres les objectifs spécifiques du projet, a précisé, Régis BATCHASSI, le président du CNJ.

Pour finir, il a remercié les partenaires qui se sont investis pour la tenue réelle des sessions de formation comme la Brasserie du Bénin (BB), l'Office Togolais des Recettes (OTR) et SODIGAZ sans oublier le Fonds d'Appui aux Initiatives Economiques des Jeunes (FAIEJ).

Ces sessions de renforce-



Table officielle à la Brasserie du Bénin, on reconnaît Régis Batchassi (milieu), PdF CNJ



Les jeunes exposants



L'assistance à l'OTR

ment des capacités des jeunes exposants à la foire ADJAFI ont été ouvertes par le représentant de la directrice générale du FAIEJ.

ment des capacités des jeunes exposants à la foire ADJAFI ont été ouvertes par le représentant de la directrice générale du FAIEJ.

ment des capacités des jeunes exposants à la foire ADJAFI ont été ouvertes par le représentant de la directrice générale du FAIEJ.

ment des capacités des jeunes exposants à la foire ADJAFI ont été ouvertes par le représentant de la directrice générale du FAIEJ.

ment des capacités des jeunes exposants à la foire ADJAFI ont été ouvertes par le représentant de la directrice générale du FAIEJ.

ment des capacités des jeunes exposants à la foire ADJAFI ont été ouvertes par le représentant de la directrice générale du FAIEJ.

ment des capacités des jeunes exposants à la foire ADJAFI ont été ouvertes par le représentant de la directrice générale du FAIEJ.

Commercialisation des tortues d'eau douce à Lomé (Togo)

Deux trafiquants dans les mailles de la Police judiciaire

Le lundi 17 Août 2015 deux trafiquants de tortues d'eau douce vivantes ont été interpellés à Lomé avec en leur possession 26 tortues d'eau douce vivantes qu'ils s'approprièrent à vendre à un client alors qu'ils n'ont pas de permis conformément à la loi togolaise.

Les sieurs KPOGNON Maxime, 24 ans et ZANKOU Augustin, 27 ans, tous deux de nationalité togolaise ont été interpellés à Lomé en flagrant délit de commercialisation de 26 tortues d'eau douce vivantes.

Une interpellation effectuée par la Police Judiciaire togolaise en collaboration avec le programme TALFF. Les suspects ont été conduits dans les locaux de la Police judiciaire pour être ensuite présentés au Procureur de la République du tribunal correctionnel de Lomé pour la suite de la procédure.

La vente, des tortues d'eau douce vivantes, sans permis est un acte délictueux posé par les suspects. Ladite vente est interdite et punie par les articles 87 et 127 du code forestier, 61, 62 et 154 de la loi-cadre sur l'environnement.

Par application de ces textes sus visés, les suspects encourrent une peine d'emprisonnement de six (06) mois à deux (02) ans et une amende



de 50 000F CFA à 5 millions F CFA.

Pour rappel, le Projet TALFF est membre du réseau

EAGLE (Eco Activist and Governance Law Enforcement).

La rédaction

Lutte contre l'enrichissement illicite et la corruption

L'UNSI à la manœuvre

La corruption est un phénomène qui gangrène les nations. Cet état de choses est l'une des causes du sous-développement des pays. Un pays où la corruption et l'enrichissement illicite élisent domicile, ce sont les populations la base qui en souffrent. Et ces populations, les travailleurs et travailleuses sont majoritaires.

Ainsi il est de bon ton que l'Union Nationale des Syndicats Indépendants du Togo (UNSI) prenne ce problème à bras-le-corps. C'est ce qui explique la tenue de cet atelier de formation et de sensibilisation sur la lutte contre la corruption au Togo, de deux jours. C'est du 19 au 20 août 2015, à Lomé.

Placé sous le thème « La lutte contre la corruption et l'enrichissement illicite », cet atelier est organisé à l'intention d'une cinquantaine de responsables syndicaux togolais. Pour le secrétaire général de l'UNSI, ledit atelier a « conduit à faire évoluer la dynamique au sein de nos organisations syndicales dans le cadre de la recherche d'un parchemin efficace de lutte contre la corruption et l'enrichissement illicite. Ceci dénotera la réussite de notre lutte dans nos milieux professionnels » a-t-il déclaré. Poursuivant, le secrétaire général de l'UNSI précise : « notre rôle dans la lutte contre la corruption et l'enrichissement illicite permettra de combattre la mauvaise gouvernance qui déchire le tissu social et éco-

nomique et sape les efforts de ce développement. Il ne s'agit donc pas seulement de notre environnement, mais de l'ensemble du pays qui se trouve en danger toutes les fois que la corruption sévit. Loin d'être perçu comme un moyen d'atteindre ses objectifs, la corruption doit être considérée comme un phénomène à circonscrire et à estomper. C'est donc ici l'occasion pour nous de lancer un appel pour l'adhésion pleine et entière de tous les travailleurs et travailleuses »

Cet atelier a été possible grâce au financement et à l'appui technique de la Fondation Friedrich Ebert Stiftung. « L'UNSI en décidant de focaliser ces deux pures sur « la question de la corruption et l'action syndicale » s'inscrit dans la logique de promotion d'une gouvernance économique de qualité gage du développement du Togo » a expliqué Mme Nouratou Zato Koto Yérina, chargée de Programmes de la Fondation Friedrich Ebert Stiftung (FES).

Isidore AYEKO

Exposition universelle Milan 2015

Faure Gnassingbé réaffirme sa volonté de moderniser l'agriculture togolaise

Le Togo participe pour la troisième fois à l'exposition universelle qui a lieu cette année à Milan en Italie (d'où le nom Expo Milano 2015) ; exposition qui est à sa 46^{ème} édition. Depuis le 1^{er} mai 2015, le Togo a commencé à mener les activités qu'il a programmées dans son stand. Vendredi 21 août dernier, c'était la journée du Togo. Les activités de cette journée ont été lancées par le président de la République, Faure Gnassingbé qui a fait le déplacement de Milan. Dans son intervention pour la circonstance, il a réaffirmé sa volonté de faire rentrer l'agriculture togolaise dans la modernité.

Après Hanovre en 2000 et Shanghai en 2010, le Togo participe durant 6 mois (du 1^{er} mai au 31 octobre 2015) à l'exposition universelle. Cette exposition est une grande manifestation publique thématique à caractère mondial, d'intérêt et d'actualité pour l'ensemble de l'humanité. L'Expo Milano 2015 a retenu comme problématique : « Nourrir la planète, énergie pour la vie ». A cette rencontre, le Togo évolue dans le cluster « céréales et tubercules » avec le Congo, Haïti, la Bolivie, le Mozambique, le Ve-

nezuela et le Zimbabwe. Il expose sur la thématique : « contribution des céréales et tubercules à la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations : cas du Togo ». Le choix du Togo pour développer ce sujet n'est pas fortuit puisque le pays peut valablement revendiquer une expertise et des performances dans ce domaine. On en veut pour preuve la distinction du président Faure Gnassingbé d'un prix de la FAO en récompense des progrès énormes réalisés par le



Les responsables d'Expo Milano 2015 accueillent le chef de l'Etat

Togo en matière de production céréalière passant d'un déficit de 13% en 2008 à un excédent de 16% en 2014.

Aussi, Expo Milano 2015 est une opération de charme à l'endroit des opérateurs économiques italiens et du monde avec des retombées éventuelles pour les PME /PMI togolaises et des possibilités de débouchés

pour les 56.000 tonnes d'excédents céréalières et les 745.000 tonnes d'excédents de tubercules de l'Agence Nationale pour la Sécurité Alimentaire du Togo (ANSAT). Dans son pavillon, le Togo expose du sorgho, du mil et du maïs pour les céréales ; du manioc, de l'igname et de la patate douce

pour les tubercules.

Dans son discours de lancement des activités (que vous lirez en intégralité dans les lignes qui suivent), le président Faure Gnassingbé a réitéré son ambition de moderniser l'agriculture togolaise. Une modernisation axée sur le développement des industries agroalimentaires ; raison pour laquelle de nouvelles orientations sont fixées dans le secteur agricole.

Le 24 septembre 2015 ce sera la journée économique marquée par des rencontres B to B entre les opérateurs économiques. Il faut noter que des manifestations culturelles avec prestations d'artistes, dégustations de mets togolais, ventes d'objets d'arts et de souvenirs sont aussi prévues.

BAT

Intégralité du discours du président Faure Gnassingbé

Monsieur le Commissaire général de l'Expo Milano 2015,

Mesdames et Messieurs les ministres,

Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs,

Chers compatriotes,
Chers amis du Togo,
Distingués invités,
Mesdames et Messieurs,

Depuis le 1^{er} mai, le site de l'Expo Milano 2015 est devenu le point de convergence des millions de visiteurs. On vient de tous les horizons pour mieux découvrir le monde complexe de tout ce qui nourrit l'humanité, dans sa richesse et sa diversité.

Ce 21 août 2015 étant consacré au Togo, notre pays est aujourd'hui, à notre plus grande fierté, la grande attraction du jour. J'en saisis l'occasion pour vous dire, au nom du peuple togolais, combien nous sommes heureux et honorés d'être présents à ce grand rendez-vous mondial.

Permettez-moi donc dès l'entame de mon propos de remercier chaleureusement les organisateurs et en particulier le Commissaire général de l'Exposition universelle 2015, Monsieur Bruno Pasquino, pour l'occasion qui nous est donnée, de montrer au reste du monde la richesse du patrimoine, le savoir et le savoir-faire du peuple togolais dans le domaine de l'alimentation. J'exprime également ma profonde gratitude aux autorités italiennes et à celles de la région de Lombardie et de la ville de Milan, pour tous les efforts qui ont été consentis en vue d'offrir aux exposants, un cadre accueillant et valorisant.

Le choix de Milan pour notre événement planétaire n'est pas fortuit. Notre pays-hôte abrite déjà sur son sol des institutions spécialisées des Nations unies telles que la FAO, le FIDA, le Programme alimentaire mondial et bien d'autres encore. Il a donc acquis au fil des ans une expérience largement reconnue, pour tout ce qui touche à l'alimentation et à la lutte contre la faim dans le monde.

Distingués invités,
Mesdames et Messieurs,
Tout en restant fidèle à l'esprit des expositions universelles, l'Expo Milano 2015 est sans doute unique.

Par ses choix et son orientation, elle apporte en effet une importante contribution à l'évolution de cette manifestation qui a su surmonter l'épreuve du temps.

A travers le thème qu'elle a retenu, «

Nourrir la planète, énergie pour la vie » l'Expo Milano 2015 innove en offrant aux exposants non seulement une vitrine, mais aussi un espace d'échanges et de partage. Elle insuffle une nouvelle dynamique à notre élan collectif vers le progrès, en suscitant une prise de conscience et une plus grande solidarité face au défi de l'alimentation qui préoccupe l'Homme depuis la nuit des temps.

La Nourriture est la vie. Quand elle est disponible et abondante, elle nous procure les joies du partage en famille. Mais quand elle vient à manquer, c'est la paix sociale elle-même qui est menacée.

C'est pourquoi, à l'occasion de la journée nationale du Togo, je tiens à me féliciter de l'ensemble des initiatives prises par les organisateurs pour stimuler tout au long de l'exposition universelle 2015, la réflexion et le débat sur des enjeux vitaux. Il s'agit essentiellement de renforcer l'accès à la nourriture pour tous, dans le respect de la biodiversité.

Face à tous ces défis contemporains, chaque peuple a quel que chose à offrir. Pour sa part, le Togo a choisi, comme vous le savez déjà, de consacrer tout son pavillon au groupe thématique de céréales et des tubercules.

Ce choix a été guidé par les réalités du terroir togolais. Il tient compte aussi de notre détermination à inscrire l'agriculture togolaise dans la dynamique de la modernité.

Le maïs, le mil, le sorgho, le fonio, l'igname, le manioc et la patate douce que vous aurez l'occasion de découvrir dans notre pavillon, sont depuis des siècles au cœur des habitudes alimentaires des Togolais. Considérés dans nos traditions, comme les fruits du don de Dieu et du labeur des hommes, ces céréales et ces tubercules ont imprégné toute la culture togolaise. On le voit bien à travers les fêtes traditionnelles qui les célèbrent tout au long de l'année, durant les périodes de moisson.

En exposant tous ces produits du terroir togolais ici à Milan, nous magnifions le dur labeur des paysans togolais et le long processus qui les conduit chaque année, de la terre aux assiettes de nos concitoyens.

Par la même occasion, nous soulignons le rôle actif qu'ils ont permis au Togo de jouer dans la lutte contre l'insécurité alimentaire dans la sous-région ouest-africaine.

Avec le concours du Programme alimentaire, nous avons en effet eu, à plusieurs

reprises, l'occasion de mettre nos excédents céréalières à la disposition des pays frères, frappés par la sécheresse.

Nos céréales et nos tubercules sont donc devenus pour nous un moyen de vivre pleinement les valeurs de partage et de solidarité que nous chérissons tant.

C'est pourquoi nous avons tenu à vous donner aujourd'hui, l'occasion de mieux les découvrir dans leur état naturel et à travers les nombreuses recettes culinaires qu'un savoir-faire accumulé depuis des générations permet de proposer.

Nous montrons aussi nos céréales et nos tubercules aux visiteurs, car nous sommes convaincus qu'un potentiel largement inexploité git dans ces produits de la terre.

Distingués invités,
Mesdames et Messieurs,

Après avoir atteint l'autosuffisance alimentaire, le Togo mise désormais sur le développement de l'entrepreneuriat agricole. Il s'agit d'ouvrir le chantier prometteur de l'agro-industrie, en impliquant les petites et moyennes entreprises dans le processus de transformation post-récolte. Le défi que nous avons résolu de relever, c'est le passage d'une agriculture de subsistance à une agriculture moderne, axée sur le développement des industries agro-alimentaires productives et créatrices d'emplois.

Nous avons dans ce domaine des niches porteuses, tels que le sorgho et le fonio. Ces deux céréales présentent des caractéristiques très intéressantes pour les firmes agro-industrielles, désireuses de développer des produits adaptés à la lutte contre les allergies au gluten.

Comme on peut le constater, le potentiel est énorme et nous sommes prêts à accueillir toutes les initiatives, les bonnes volontés et les compétences qui souhaitent investir dans l'agro-industrie au Togo.

L'atteinte de cet objectif nécessite naturellement la mise en place de partenariats et de financements innovants ainsi que la participation active du secteur privé. Le renforcement des infrastructures qui facilitent l'accès des produits des pays en développement aux marchés des pays industrialisés est également une nécessité. Nous devons dans cette perspective veiller d'ailleurs au respect des règles internationales régissant les subventions. L'ouverture des marchés, imposée par la libéralisation des échanges, doit en effet aller de pair avec la réduction des subventions agricoles qui créent des déséquilibres sur le marché, au

détriment des pays en développement.

Chers amis du Togo,
Distingués invités,
Mesdames et Messieurs,

L'Expo Milano 2015 nous donne l'occasion de faire avancer nos causes communes. Je voudrais dans cette perspective vous faire part de mon adhésion à la Charte de Milan que propose le Gouvernement italien. Cette initiative a le mérite de mettre en valeur une nouvelle forme de solidarité internationale, notamment à travers la lutte contre le gaspillage alimentaire. Elle montre bien qu'il y a plusieurs moyens de combattre la faim et la pauvreté, tant que la volonté politique est au rendez-vous.

Comme chacun le sait déjà, c'est l'extrême pauvreté et le désespoir qui exercent chaque année et en particulier sur les côtes italiennes, des milliers d'immigrants clandestins en quête de meilleures conditions de vie.

Je saisis l'occasion qui m'est offerte ce jour pour rendre hommage au gouvernement italien pour tous les efforts qu'il consent déjà, face à cette détresse humaine qui nous interpelle tous. Avec la Charte de Milan, nous avons l'occasion de faire mieux. Elle crée de nouveaux mécanismes, permettant de réduire les fractures et les inégalités profondes qui se creusent entre le Nord et le Sud.

Chers amis du Togo,
Distingués invités,
Mesdames et Messieurs,

Tout en prenant toute la mesure des défis contemporains liés de près ou de loin à l'alimentation, ne perdons pas de vue un fait essentiel : l'Expo Milano 2015 est avant tout une fête. C'est une célébration du goût, des saveurs et des parfums qui émanent de tous les terroirs du monde. Et aujourd'hui, l'art culinaire togolais est à honneur.

Je vous convie tous à prendre le temps de le découvrir et de l'apprécier. Vivement que les recettes qui sont exposées, vous donnent l'envie de mieux connaître le Togo et les Togolais.

Je vous convie donc après la visite du Pavillon du Togo, à prolonger le voyage en terre togolaise, au berceau du savoir-faire que vous avez découvert ici à Milan.

Vive l'Expo Milano 2015,
Vive l'Italie,
Vive le Togo

Je vous remercie.

Pour lutter efficacement contre la corruption

Le RAC-Togo est mis en place

La corruption est une situation qui ralentit le développement de tout un pays. Une attitude présente dans tous plusieurs pays. Le Togo en étant pas en reste ! C'est pourquoi la société civile s'active. Pour lutter efficacement contre l'édit phénomène, le Réseau Anti-Corruption du Togo (RAC - Togo) a été mis en place, ce 06 juillet 2015, à l'issue d'une assemblée générale constitutive. C'était au siège de l'ONG Alliance Nationale des Consommateurs et de l'Environnement - Togo (ANCE - Togo).

Une initiative de plusieurs Organisations de protection de l'environnement, de défense des droits de la femme et de l'enfant, de protection de la santé maternelle et de l'enfant, des organisations syndicales et professionnelles et des or-

ganisations de presse locale et internationale.

Le RAC - Togo, est né à la suite du constat amer, que la corruption va grandissante au Togo. Voilà pourquoi, les structures de la société civile sus-citées ont jugé judicieux de mettre sur les fonts baptismaux le Réseau Anti-Corruption du Togo, ce 06 juillet 2015 dans les locaux de l'ONG ANCE - Togo, à Lomé.

Appuyer la mise en place et l'opérationnalisation d'une plate-forme des OSC sur la lutte contre la corruption ; informer les citoyens et les communautés sur les impacts négatifs de la corruption sur le développement ; renforcer les capacités des différents acteurs (agents publics, secteur privé et organisation de la société civile) sur les instruments



Assemblée générale constitutive du RAC-TOGO

nationaux et internationaux de lutte contre la corruption ; appuyer les réformes juridiques et institutionnelles en matière de lutte contre la corruption ; appuyer les enquêtes, les investigations et arrestations ainsi que l'assistance juridique ; sont entre autres les objectifs visés par le RAC - Togo.

A l'issue des élections,

c'est M. TAKPA Koolaba, Psychologue, gestionnaire de projets qui a été élu, président du Conseil de l'Administration.

A l'unanimité des onze (11) membres du Conseil d'Admi-

nistration, M. EBEH Kodjo Fabrice, Juriste environnementaliste et gestionnaire de projets, a été désigné Secrétaire Exécutif du RAC-TOGO.

La création du RAC - Togo, fait suite à l'atelier de renforcement de capacités des Organisations de la Société Civile sur la Convention des Nations Unies contre la Corruption, tenu le 27 Mars 2015, à Lomé, et dont la principale recommandation portait sur la nécessité de se mettre en réseau pour lutter efficacement contre la corruption.

Isidore AYEKO

ARCHIBAT-Togo

Les regards sont tournés vers la troisième édition

Du 05 au 08 août 2015, sur le parking du Palais des Congrès, à Lomé, s'est tenue la deuxième édition de la Rencontre Internationale des Professionnels des Bâtiments, des Matériaux de Construction et des Travaux Publics, ARCHIBAT - Togo.

Cette deuxième édition a vu la participation d'une dizaine de structures intervenant dans les BTP et les Matériaux de Construction, entre autres : LA ROCHE (spécialisée dans la vente des matériaux de construction) ; SSI (spécialisé dans l'énergie solaire) ; CENTRO (Consortium des Entreprises Tropicales spécialisé dans les BTP) ; le Laboratoire National des Bâtiments et Travaux Publics (LNBTP) qui est le laboratoire officiel des BTP) ; l'INBTP (une école des Bâtiments et Travaux Publics) ; KAD7 (spécialisé dans la vente et la réparation des appareils topographiques et des travaux topographiques) ; l'Université FOMATEC (sponsor officiel d'ARCHIBAT - Togo, ladite université est spécialisée dans la formation des étudiants en plusieurs filières comme le génie civil et autres). D'autres structures, sans avoir exposé ont œuvré par des appuis multiformes à l'effectivité de cette deuxième édition : EBOMAF, ICC-SARL, EGA SARL et CIMTOGO.

Placée sous le thème : « Infrastructures routières de qualité, gage de développement », la deuxième édition d'ARCHIBAT - Togo a comblé toutes ses attentes, a souligné, M. Roger Azondjagni,

Promoteur d'ARCHIBAT - Togo.

« Nous appelons d'autres structures intervenant dans le

domaine des matériaux de construction et des Bâtiments et Travaux Publics à nous rejoindre pour la troisième édition qui s'annonce dans quelques mois » a conclu, le Promoteur d'ARCHIBAT - Togo.

Karine BA

L'une des affiches de la 2ème édition

Pour mieux gérer la filière karité au Togo

Le RIK est mis sur les fonts baptismaux

Créer un cadre de concertation multi parties prenantes comprenant des représentants des secteurs suivants : les gouvernants, le secteur privé et les organisations de la société civile qui s'impliquent dans la filière karité au Togo ; aider à créer un cadre juridique et constitutionnel à la filière karité au Togo par la mise en place et l'encadrement de ces différents acteurs de la chaîne de valeurs du karité afin de leur assurer une meilleure condition de travail et de vie ; créer une synergie entre tous les acteurs du secteur précisément : les ramasseurs, les stockeurs, les acheteurs, les transformateurs, les exportateurs, les utilisateurs finaux ; développer la concertation entre les différents acteurs des maillons de la filière karité afin de faciliter l'harmonisation de leurs positions et d'améliorer, entre eux, la communication et la promotion des échanges ; promouvoir et gérer les accords interprofessionnels entre les différents acteurs des maillons de la filière karité ;

promouvoir et garantir la qualité des produits de la filière karité, en servant d'interface entre les différents acteurs de la filière et les tiers pour la définition des politiques, des stratégies, des plans d'action et des méthodes pour la promotion de la filière karité ; développer des procédures simples et des propositions de taxation, d'accès aux produits financiers, aux approvisionnements en intrants bio et de protection de l'espèce sont entre autres les objectifs du Réseau Interprofessionnel du Karité Togo (RIK - TOGO).

La cérémonie d'installation dudit réseau a eu lieu le 20 juillet 2015 à la Chambre du Commerce et d'Industrie du Togo à Lomé. Il est dirigé par Mme Folly Mensah Biova

Le Réseau Interprofessionnel du Karité Togo (RIK - Togo) est mis sur les fonts baptismaux à l'issue d'une série de formations organisée par l'Alliance Globale du Karité (AGK).

La rédaction

Annnonce

Pour vos commandes (service traiteur), une seule adresse : ANNA LADY FOOD sise à Totsi non loin de la Pharmacie Solidarité.

ANNA LADY FOOD, plus de souci lors de vos anniversaires, baptêmes, mariages, libérations, remises de diplômes, de fiançailles, de sorties de deuil et toutes autres réceptions.

ANNA LADY FOOD, c'est la décoration de vos voitures et espaces lors de vos réjouissances.

ANNA LADY FOOD, la satisfaction du client est notre préoccupation !

Infoline : 91 83 84 11

Dernière élection présidentielle au Togo

Difficile pour Jean Pierre Fabre de tirer leçon de sa défaite

Ce n'est plus un secret pour personne que le 25 avril dernier, les togolais se sont rendus dans les urnes pour élire leur nouveau président. A l'issue de cette élection, c'est le président sortant, Faure Gnassingbé, candidat du parti UNIR (Union pour la République) qui a remporté la victoire devant Jean Pierre Fabre, de l'Alliance Nationale pour le Changement (ANC) qui s'est présentée sous la bannière du Combat pour l'Alternance Politique en 2015 (CAP 2015). Les togolais, dans leur grande majorité, ont tourné la page de cette présidentielle avec la prestation de serment du vainqueur. Mais pour Jean Pierre Fabre, la contestation continue et l'entretien de l'illusion a pris la place d'un réel travail de réflexion pour tirer les leçons de la défaite en vue de mieux préparer l'avenir.

On se rappelle qu'après la proclamation des résultats provisoires par la CENI (Commission Electorale Nationale Indépendante) et ceux définitifs par la Cour constitutionnelle, Jean Pierre Fabre a contesté la victoire de Faure et a programmé trois jours de manifestations mais déjà au premier jour, il s'est rendu compte de la démobilisation des militants qui ont compris que ce n'était plus nécessaire de marcher pour contester l'incontestable. Face à cet échec, il a dû se donner un repos paisible en Europe sous prétexte qu'il est

parti montrer les preuves de sa victoire à la communauté internationale. A son retour, il a annoncé une sortie médiatique au cours de laquelle un grand déballage serait fait.

Reportée une fois avant de se tenir à l'hôtel Ibis, cette sortie médiatique n'a rien révélé aux populations. C'était plutôt du réchauffé sans saveur. Le grand déballage n'était pas au rendez-vous. Inutile de revenir sur le contenu du mémorandum sur l'élection rendu public. Ce qu'il faut constater c'est que Fabre refuse de tirer leçon de sa défaite et veut res-



Jean-Pierre Fabre

ter dans un combat d'arrière-garde alors que, même dans son camp, les militants estiment qu'il faut passer à autre chose au lieu de rester, chaque temps, dans le même discours. Gerry Taama du parti Nouvel Engagement Togolais (NET) n'a-t-il pas raison quand il dit que Fabre infantilise les

togolais ? Agbéyomé Kodjo de l'Organisation pour Bâtir dans l'Union un Togo Solidaire (OBUTS) ne fait-t-il pas bien en lui rappelant qu'une élection n'est pas un jeu de loterie ? Les togolais méritent mieux que ce qui leur est servi par Jean Pierre Fabre. Par quel moyen rêve-t-il récupérer sa prétendue victoire ? Il semble compter sur une quelconque

insurrection populaire pour parvenir à ses fins mais ce qu'il ignore c'est que les togolais n'ont plus envie de faire reculer leur pays en remettant en cause les précieux acquis qui font déjà leur fierté. Un bon leader c'est celui qui tire leçon de ses défaites et non celui qui se vautre dans l'illusion.

BAT

Faire de l'électricité un vecteur de l'économie et du progrès

Une préoccupation constante des autorités en charge de l'énergie

Aucun pays ne peut connaître un développement sans une floraison des activités économiques et, l'électricité est un élément indispensable dans le secteur économique. Ces dernières années, le continent africain a compris que, pour avoir des progrès économiques pouvant induire le développement, il faudra trouver des voies et moyens pour régler son problème énergétique. Dans tous les pays, des efforts sont déployés pour cela. Au Togo, malgré un contexte régional difficile, les autorités en charge de l'énergie notamment celles de la Compagnie Energie Electrique du Togo (CEET) mènent des actions visant à faire de l'électricité un vecteur de l'économie et du progrès.

La modernisation du pays qui a une place importante dans la vision du président Faure Gnassingbé ne peut être réalisée sans que l'énergie électrique ne soit mise à contribution. Pour cela, le directeur général de la CEET, Dr. Gnanè DJETELI, dans son plan d'actions tient compte de la nécessité d'œuvrer pour la continuité de la fourniture d'énergie électrique ; le renforcement du réseau électrique pour améliorer la qualité de l'énergie ; l'extension du réseau électrique pour rendre accessible l'électricité aux populations ; la diversification des sources d'énergie, notamment les énergies renouvelables. Les efforts de la CEET visent à permettre aux populations et aux acteurs économiques de disposer en permanence de l'électricité indispensable à la bonne marche de leurs activités tout ceci à un coût raisonnable.

La disponibilité de l'électricité permet aux artisans, commerçants, industriels ; bref aux populations de mener leurs activités en toute quiétude contribuant ainsi à l'essor de l'économie togolaise. « S'il y a l'électricité on travaille sans difficultés et on livre les commandes à temps et cela nous permet d'en recevoir d'autres », nous a confié un soudeur dans son atelier.



Dr. Gnanè DJETELI, DG de la CEET

Avec l'agrandissement des différentes villes, des activités génératrices de revenus se multiplient entraînant des besoins en électricité. La CEET prend déjà en compte ce phénomène en déroulant son plan d'extension d'énergie électrique. Aussi, de nouveaux poteaux électriques sont implantés dans certaines zones pour permettre d'éradiquer progressivement le phénomène de toiles d'araignées. En somme, la CEET, dans l'accomplissement de sa mission, se situe pleinement dans la vision du chef de l'Etat et accompagne les réformes engagées pour faire du Togo un pays émergent.

Jean Claude H.

Echec de la manifestation contre la vie chère

Les responsables de la plateforme ont manqué d'élégance

Le phénomène de la vie chère que l'on constate aujourd'hui avec la flambée des prix des produits de première nécessité inquiète la population qui n'arrive pas à satisfaire ses besoins fondamentaux du fait de la faiblesse de ses revenus. Chaque jour que Dieu fait, elle ne cesse d'espérer que l'Etat allège ses peines. Au lendemain de l'augmentation des prix des produits pétroliers en juillet dernier, des organisations de la société civile et des partis politiques ont, timidement, réagi.

Depuis le début de la semaine dernière, la plateforme « action contre la vie chère », une organisation de plusieurs associations de la société civile, a annoncé la tenue d'un sit in devant le premier ministre pour demander aux autorités de revoir les prix des produits pétroliers à la baisse et de faire face efficacement aux problèmes sociaux pour permettre à la population de mieux vivre. Mais seulement, la délégation spéciale de la commune de Lomé, au cours des démarches préalables, a notifié aux organisateurs que leur manifestation ne peut se tenir au lieu choisi compte tenu de la présence dans les environs de certaines représentations internationales. Cette notification n'a pas été du goût de ces der-

niers qui ont maintenu leur manifestation à cet endroit.

Cette attitude de la plateforme a conduit à l'échec de la manifestation le jeudi 20 août, premier jour du sit in, et à l'arrestation des principaux leaders tels que le pasteur Edoh Komi du Mouvement Martin Luther King (MMLK), la voix des sans voix, d'Emmanuel Sogadji de la ligue des consommateurs et de Kao Atsolide de l'Association des Victimes de Torture (ASVTO). Ils ont été libérés dans la soirée. Le lendemain, c'est - à dire le vendredi 21 août, le sit in n'a pu également avoir lieu puisque le lieu a été bouclé par les forces de l'ordre et de sécurité. Certes le phénomène de la vie chère est une préoccupation de tout le monde et, une lutte pour le contrer, est bien

légitime mais elle doit être menée avec la manière. L'attitude des responsables de la plateforme s'apparente à un défi à l'autorité. Le plus important c'est le message à passer et non le lieu. C'aurait été plus élégant pour la plateforme de s'entendre avec la municipalité en acceptant de rester en un autre lieu. Ce n'était pas nécessaire de vouloir entrer en confrontation avec l'autorité. Il n'est plus important au Togo de penser que c'est toujours en engageant un bras de fer avec les autorités qu'on peut obtenir la satisfaction des ses doléances.

On a l'impression que certaines organisations de la société civile qui n'arrivent pas à mobiliser la population versent dans le défi à l'autorité pour se faire une place au soleil. Par le dialogue, dans le respect des autorités, on peut arriver à obtenir ce que l'on réclame. On peut mobiliser la population à un autre endroit et arriver à faire fléchir les dirigeants sans forcément se comporter comme des « rebelles ».

Karine Ba

Lisez et faites lire votre journal l'Humanité

Célébration des fêtes traditionnelles

Les questions de développement éclipsées par le folklore

Dans notre pays, presque toutes les localités ont une fête traditionnelle. C'est l'occasion pour les natifs de ces localités de se retrouver, une fois l'an, pour se ressourcer et se rappeler l'histoire de leurs ancêtres, leur bravoure et leur lutte pour l'instauration des valeurs qui ont donné un sens à leur vie. Pour meubler la célébration de ces fêtes, plusieurs activités sont souvent organisées mais le constat qui se fait est que les questions de développement des milieux passent au second rang et l'on assiste plutôt au folklore.

Evala, sintu jinjaagu, ayizan, agbogbozan, adjinukuzan, d'pontre elles sont nombreuses, ces fêtes traditionnelles qui mobilisent les différents fils et filles des localités concernées chaque année. Au cours de ces fêtes, on assiste à des retrouvailles pour partager la joie d'appartenir à une même région et d'être lié par les mêmes valeurs et culture. Beaucoup d'initiatives festives sont prises pour cela. Tout est mis en œuvre pour mettre les invités en l'aise ; ce qui d'ailleurs est normal. Mais au-delà de tout cela et, vu qu'aujourd'hui les questions de développement

ne sont plus exclusivement une affaire des dirigeants, il apparaît nécessaire que ces fêtes traditionnelles soient véritablement une occasion pour tous les natifs de faire de ces occasions des temps de réflexions suivies d'actions concrètes visant le développement des localités.

A chaque moment de ces fêtes on doit être capable de faire le bilan et de montrer à l'opinion les réalisations qu'on a pu faire avec les retombées de l'édition précédente. Ce qui voudra dire qu'il faudra que les comités d'organisation de ces fêtes amènent les natifs à contribuer à donner corps aux pro-

jets de développement préalablement conçus au lieu de toujours investir dans le folklore. Aussi, faudra-t-il faire comprendre à certains natifs que les fêtes traditionnelles ne sont pas des moments d'affaires. C'est bien beau d'organiser toute sorte de concours mais faudra-t-il savoir que cela doit aller dans le sens du développement de la localité. Les cadres doivent jouer leur rôle de locomotive pour impulser le développement tout en se faisant humble au lieu de s'afficher uniquement lors des festivités officielles et de disparaître quelques minutes après pour aller faire la fête dans leur maison sans se préoccuper des différents problèmes du milieu. Tous les natifs doivent être conscients qu'ils sont les premiers acteurs de développement de leur localité et que les fêtes traditionnelles ne doivent pas être seulement des moments de folklore.

Karine Ba

Protection de la faune togolaise

Un trafiquant d'ivoire interpellé à Dévégo

Lé début du mois de juillet et plus précisément le Jeudi 09 Juillet 2015, un trafiquant d'ivoire a été interpellé à Dévégo, localité située à cinq (05) kilomètres d'Agbelouvé dans la préfecture de Zio. L'interpellé était en possession de deux (02) défenses d'éléphant qu'il s'appropriait à vendre au cliënt. Un acte rigoureusement interdit par la loi.

Vendre des ivoires clandestinement est un acte délictueux posé par le suspect. Le dit acte est interdit et puni par les articles 87 et 127 du code forestier, 61, 62 et 154 de la loi-ca-



Togolais, le sieur ADJE Moïse, né le 15 janvier 1982 à Bassar (préfecture de Bassar, localité située au nord du Togo) et vendeur de friperies à Koumassi au Ghana (pays frontalier du Togo) a été interpellé à Dévégo (une localité située à 5 km d'Agbelouvé dans la Préfecture du Zio) en flagrant

délit de commercialisation de deux (02) défenses d'éléphant d'un poids total de 4,48 kg. Il a été repéré par l'Office Central de Répression du Trafic Illicite des Drogues et du Blanchiment (OCRTIDB). Immédiatement le suspect a été conduit dans les locaux de l'OCRTIDB pour la suite de la procédure.

dre sur l'environnement.

En somme, par application de ces textes sus visés, le suspect encourt jusqu'à deux (02) ans d'emprisonnement et cinq (05) millions F CFA d'amende.

La rédaction

Enseignement de l'histoire du Togo au primaire et au secondaire

L'AHAT rend disponible de nouveaux manuels

L'Association des Historiens et Archéologues du Togo (AHAT) en collaboration avec le Ministère des Enseignements Primaire, Secondaire et de la Formation Professionnelle (M EPSFP) a organisé le mardi 18 août dernier à l'auditorium de l'université de Lomé, un séminaire d'analyse des résultats relatifs à la rédaction de deux manuels d'histoire à l'intention des écoliers et élèves du Togo. Ouvert par le professeur TCHAKPELEKomi Paalamwé, ministre en charge de ce département en présence de son homologue de l'enseignement supérieur et de la recherche, M. Octave Nicoué BROOHH, ce séminaire a pour objectif de mettre à la disposition des enseignants et des apprenants des manuels qui prennent en compte l'histoire globale du pays.

A l'heure actuelle, il n'existe aucun manuel consacré à l'histoire du Togo. Certes, on retrouve des brèves dans des ouvrages didactiques d'histoire et de géographie mais ces extraits tirés de travaux de spécialistes non cités sont en général laconiques, et en définitive peu en rapport avec les objectifs assignés à l'enseignement d'une histoire nationale. Faute de mieux, c'est l'ouvrage écrit dans les années 1960 par l'administrateur colonial Robert CORNEVIN qui est la source de référence jusqu'à nos jours, des documents officiels en matière d'enseignement de l'histoire, spécialement au cours primaire où naissent mythes et incertitudes dans l'esprit des enfants, leaders de demain, nonobstant les contre-vérités qu'il recèle. Des efforts ont, cependant, été entrepris dans les années 1995 par les historiens notamment deux fascicules ont été rédigés et diffusés pour doter les enseignants et les apprenants du secondaire d'ouvrages de référence conformes aux réalités de l'histoire passée du Togo, mais le mouvement n'a pas été suivi par les directions des enseignements primaire et secondaire pour en imposer l'usage dans les établissements scolaires. D'autres tentatives ont suivi mais, à chaque fois, elles ont toujours été sans effet. Fort de ce constat, l'AHAT a entrepris de corriger les tares de l'histoire du Togo, les années de lutte pour l'indépendance ainsi que les années 1960 à 2005 y compris, telle qu'enseignée actuellement en insistant sur les éléments constitutifs de la nation togolaise. L'initiative de l'AHAT, au-delà donc de son caractère pédagogique, se situe dans la logique des recommandations de la Commission Vérité Justice et Réconciliation (CVJR), laquelle a recommandé, au point 3.11 de son rapport, intitulé « Les recommandations relatives aux problèmes des dimensions ethniques », alinéa 4 notamment, de redéfinir le pro-

gramme d'enseignement de l'histoire du Togo, d'y introduire en particulier l'histoire politique depuis 1945, en insistant sur le sentiment national et les valeurs communes.

Le projet de rédaction des deux manuels d'histoire à l'intention des écoliers et des élèves du Togo, a été financé par le Programme d'Appui à la Société Civile pour la Réconciliation nationale au Togo (PA SCRENA), à hauteur de 15 630 300 dont 20% d'apport de l'AHAT à l'issu d'un appel à propositions visant à favoriser la contribution des Organisations de la Société Civile (OSC), par lequel l'Union Européenne accompagne le Togo dans le processus de réconciliation nationale. Le présent séminaire de présentation des deux documents a pour but de contribuer à la diffusion et à l'appropriation de l'histoire passée et présente du Togo par les Togolais selon le professeur SEDDOH, ancien ministre et spécialiste de l'éducation qui a aussi loué la pertinence et la qualité des manuels. Quant au ministre TCHAKPELE Komi Paalamwé, il a dans son discours d'ouverture, félicité l'AHAT pour la portée et l'actualité de cette initiative qui selon lui est une illustration parfaite de la collaboration et du rapprochement qui doivent toujours exister entre les enseignants-chercheurs des Universités du Togo et les enseignants des degrés inférieurs, avant d'engager son département et le gouvernement à mettre tout en œuvre pour que les manuels élaborés soient disponibles dans tous les collèges et lycées du Togo, et qu'ils soient pris en compte dans les choix des ouvrages didactiques à mettre à la disposition des enseignants. « L'avenir est, en effet, toujours meilleur si nous avons une bonne connaissance du legs de notre passé » a-t-il aussi déclaré, citant le Chef de l'Etat dans son allocution à la cérémonie de remise du rapport de la CVJR le 03 Avril 2012

*Le Sida n'est pas une fatalité,
alors, le dépistage!*

Fédération Togolaise de Football (FTF)

Antoine Folly pourra-t-il débiter « son championnat » le 12 septembre prochain ?

Le football togolais traverse depuis plusieurs années une crise qui fait du mal aux joueurs désireux et déterminés à faire valoir leurs talents et aux supporters qui ont envie de voir du beau spectacle sur les différents terrains. La Fédération Internationale de Football Association (Fifa), dans le but de juguler cette crise, a mis en place à la FTF un comité de normalisation dirigé par M. Antoine Folly. Sa nomination a été contestée par ceux qui le connaissent mieux mais d'aucuns ont estimé qu'il fallait le voir à l'œuvre avant de le juger. Aujourd'hui, le constat qui se dégage est qu'il est devenu un problème pour le football togolais et ses acteurs.

La normalisation tant espérée par le public sportif se fait désirer. Antoine Folly fait la preuve qu'il a manœuvré pour prendre la tête de ce comité pour satisfaire des ambitions cachées. Au lieu de s'atteler à la feuille de route à lui confiée par la Fifa, il entretient plutôt la crise en voulant coûte que coûte imposer ses choix aux présidents de clubs et de ligues. Sa démarche ne laisse pas entrevoir l'attitude de quelqu'un qui a de la considération pour le football togolais. Au moment où les clubs exigent que tous les problèmes soient réglés et que les préalables à la tenue

d'un congrès électif pour doter la FTF d'un nouveau bureau, soient satisfaits, M. Folly, lui, est préoccupé par l'organisation des championnats. Malgré le refus des clubs, il ne prend pas le temps pour revoir sa copie. Le 12 septembre est la date qu'il a retenue pour jouer « son championnat ». On se demande avec quels clubs.

Certes d'aucuns pensent que le ballon doit rouler mais du moment où le Togo ambitionne de passer à un football professionnel, faut-il jouer parce qu'il faut jouer ? Ce n'est pas une bonne chose de maintenir les talents que re-

gorge le football togolais dans l'amateurisme alors que sous d'autres cieux, l'heure est à la pratique du football moderne. Tout porte à croire que M. Folly est dans une dynamique de prolongation de son mandat pour pouvoir tirer le maximum de profit des fonds de la Fifa destinés à la FTF. Son empressement à demander à travers un courrier en date du 23 juin dernier adressé à la Fifa pour obtenir le décaissement des fonds de soutien exceptionnel d'un montant de 300.000 USD (180 millions de F CFA) lève un coin de voile sur cette intention puisqu'il dit que cette somme sera consacrée essentiellement aux éliminatoires de la coupe du monde 2018 alors qu'on sait que c'est l'Etat qui prend en charge les dépenses de la sélection nationale. A moins d'un coup de tonnerre, le championnat d'Antoine Folly ne pourra pas démarrer le 12 septembre puis que rien ne le présage.

Donko Sourou

Mondiaux d'athlétisme

Un marathon africain, Mo Farah en or sur 10000

C'en est fini de la première journée des Championnats du monde à Pékin. Bolt et Gatlin se sont qualifiés pour les demi-finales du 100 mètres, on les retrouvera ce dimanche en compagnie des Français Vicaut et Lemaitre. Lavillénie s'est qualifié facilement pour la finale du saut à la perche. Mais cette journée a aussi été marquée par les cinq médailles engrangées par l'Afrique, et par la victoire de Mo Farah sur 10 000 mètres.

chuter, se rétablissant inextremis. Deux petites frayeurs sans conséquence sur cette dernière ligne droite irrésistible qui avait permis déjà à Farah de gagner aux J.O. et aux derniers Mondiaux. Il peut maintenant penser au 5000 mètres, le voilà lancé vers un nouveau double.

Seule déception pour lui : la cinquième place de l'Américain Galen Rupp. Son camarade d'entraînement est resté longtemps prostré sur la piste, repensant sans doute aux der-



L'Erythréen Ghimay Gebreselassie

À la surprise générale, c'est un Erythréen de 19 ans, Ghimay Gebreselassie qui s'est imposé sur le marathon, devant un Ethiopien et un Ougandais. Gebreselassie a pris la tête au 36e km, rejoint peu après par Yemane Tsegay. Mais l'Ethiopien a souffert de maux d'estomac et n'a pas pu suivre l'Erythréen qui avait encore des ressources malgré les 31 degrés qui régnaient dans la capitale chinoise. Assez de lucidité, aussi, pour s'emparer d'un drapeau avant d'entrer sur la piste rouge et de couper la ligne en 2h12'27". L'Ethiopien Yemane Tsegay est deuxième à 40", l'Ougandais Munyo Solomon Mutai troisième à 1'02".

Les marathoniens kenyans, eux, n'ont pas pu se mêler à la lutte pour le podium. Le Kenya a donc voulu se refaire à l'autre bout de la journée, sur le 10 000 mètres. Ses trois coureurs ont fait tout ce qui était en leur pouvoir pour empêcher une nouvelle victoire de Mo Farah. Une vraie course d'équipe qui a d'ailleurs mené Kamw oror, Tanui et Muchiri aux 2e 3e et 4e places. Mais encore une fois, le Britannique était le plus fort.

Petites frayeurs pour Mo Farah

Deux fois pourtant, il a failli

niers mois marqués par les accusations de la presse britannique. La BBC avait accusé Alberto Salazar entraîneur de Farah et de Rupp de dopage ses athlètes. Des accusations démenties par les intéressés.

Déceptions

Pour les autres athlètes africains, cette journée s'est déroulée en demi-teinte, hormis la belle performance de Ben Youssef Meïté. L'Ivoirien s'est qualifié pour les demi-finales du 100 mètres à court de dimanche en compagnie de Bolt, Gatlin, Vicaut et les autres. En courant en 10"05, Ben Youssef Meïté a égalé le record de Côte d'Ivoire de Wilfried Koffi. Qui a lui été éliminé dès le premier tour.

À noter aussi l'élimination en qualifications de deux Camerounais champions d'Afrique en titre : Joëlle Mumi au triple saut et Aurid Dongmo au lancer du poids, malgré un record national amélioré d'un centimètre, à 16m85. Parmi les déceptions africaines du jour, on peut encore citer la Burkinabé Marthe Koala qui a abandonné dès la première des sept épreuves de l'heptathlon et le Sénégalais Amadou Ndiaye, bon dernier de sa série sur 400 mètres haies.

RFI

Corruption à la Fifa

L'étau de la justice se resserre

Le climat s'appesantit encore autour de la Fédération internationale de football (Fifa). On apprend l'existence de transactions financières suspectes et l'ouverture d'une en-

quête sur un ex-haut dirigeant du foot sud-américain. Une centaine de transactions financières suspectes, portant sur l'attribution des Coupes de monde de football de 2018 à la Russie et 2022 au Qatar ont été signalées à la justice helvétique.

pendant 15 ans.

Sepp Blatter, le président démissionnaire de la Fifa, a une explication toute trouvée au scandale de cette organisation. "Le foot rend fou", a-t-il



Le siège de la Fifa à Zurich

quête sur un ex-haut dirigeant du foot sud-américain.

Une centaine de transactions financières suspectes, portant sur l'attribution des Coupes de monde de football de 2018 à la Russie et 2022 au Qatar ont été signalées à la justice helvétique.

ne s'arrête pas là : des investigations ont été ouvertes contre l'ancien président de la confédération sud-américaine de football, le Paraguayen Nicolas Leoz Almiron qui a dirigé cette confédération pendant 27 ans jusqu'en 2013 et a été membre du comité exécutif de la Ffa

déclaré samedi à l'occasion d'un tournoi. Ce n'est plus seulement un jeu, c'est devenu une économie ; et contrairement au terrain de jeu, il n'y a personne pour distribuer des cartons jaunes ou rouges.

REUTERS

Sommet sur la sécurité et la sûreté maritimes

Des énergies se mobilisent pour la réussite de l'événement

À la 23^e session de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union Africaine (UA) tenue à Malabo en Guinée Equatoriale les 26 et 27 juin 2014, le Togo a proposé l'organisation d'un sommet extraordinaire sur la sécurité et la sûreté maritimes et le développement en Afrique. Cette proposition a été favorablement accueillie par les autres pays et entérinée par la décision Assembly/AU/Dec.534 (XXIII). Le Togo qui abritera donc cette session extraordinaire du 02 au 07 novembre prochain est déjà très actif dans les préparatifs à tous les niveaux sous l'œil vigilant du ministère des Affaires étrangères et de la coopération dirigé par M. Robert Dussey. Des commissions travaillent sur les points essentiels pour que cette conférence soit une réussite et que les résolutions qui seront élaborées soient un engagement réel qui traduise la volonté et la détermination des Etats à veiller à la sécurité et la sûreté maritimes du continent et son développement.

Les défis liés à la sécurité et la sûreté maritimes doivent être traités avec attention et sérieux et les ressources humaines et matérielles doivent être à la hauteur des menaces. C'est ce qui semble justifier l'abnégation avec laquelle la session de Lomé se prépare. La rencontre du 02 au 07 novembre se situe dans la logique des réflexions et des actions en cours dans des instances africaines et sous-régionales. Elle répond également à la volonté commune des chefs d'Etat et de gouvernement africains d'assurer la mise en œuvre effective de la Stratégie africaine intégrée pour les mers et les océans à l'horizon 2050 (Stratégie AIM 2050), adoptée en janvier 2014 à Addis Abeba. La conférence abordera les sujets comme la piraterie maritime, la pêche illicite (non déclarée, et non réglementée ou « pêche INN »), les trafics illicites transitant en mer, la préservation de l'environnement marin et la mer comme facteur de développement. Il aura les 02 et 03 novembre la réunion des experts suivie de celle des ministres les 04 et 05 novembre puis du sommet des chefs d'Etat et de gouvernement le 07 novembre. A tous les niveaux des préparatifs, on ne peut que louer les bouchées doubles pour éviter le saffouillage qui pourrait occasionner des désagréments.

La préfecture maritime sensibilise

Au niveau de la préfecture maritime, ces tournées de sensibilisation et d'information ont été menées par le colonel Adzoh Koassi Vignou à Kodjoviakoxé, Abogamé (Port de pêche), Baguida, Avépozo, Agordéké, Kpogari, Nimagna, Agbadrafo et Aného (Héssi). Dans ces localités, les acteurs maritimes ont été appelés à adopter des comportements qui ne sont pas de nature à polluer l'environnement marin



Des navires mouillant dans les eaux togolaises

tels que l'occupation anarchique de la plage, le déversement des ordures sur la plage, l'exploitation du sable et du gravier marin (qui favorise l'avancée de la mer) et autres actes inciviques. Ils ont été informés de ce que c'est que la préfecture maritime, son champ d'action et les différents ministères qui la composent à savoir, entre autres, les ministères de la justice, de la défense, du transport, de la pêche, de la sécurité, des affaires étrangères et de l'administration territoriale. Les



Le colonel Adzoh Koassi Vignou

activités de ces différents ministères sont coordonnées, selon le Col Vignou, par le pré-maire. Il a exhorté les pêcheurs à protéger les espèces menacées telle que la tortue avant d'affirmer que le trafic maritime représente 90% du commerce mais a piraterie et le brigandage en sont la menace. Ainsi donc, la population doit collaborer avec les autorités maritimes en signalant toute embarcation suspecte sur la mer car le mutisme sur la piraterie et le

brigandage peut conduire au terrorisme à l'instar de Boko Haram (qui se fait désormais appeler état islamique en Afrique de l'ouest) et autres. Il a conseillé les pêcheurs à ne pas approcher les bateaux à plus de 300 m au risque d'être pris comme des pirates. Les populations ont accueilli positivement le message à elles apportées mais également, ont posé des doléances que le préfet maritime a bien notées. Aussi, les populations de ces milieux ont promis d'apporter leur contribution au succès du sommet qui est d'une importance capitale car la criminalité sous toutes ses formes et dans ses diverses manifestations dans les eaux et les océans africains, requiert des actions urgentes et proportionnées à la gravité des menaces qui pèsent sur les pays et leurs économies.

La municipalité et autres en éveil

Les autorités municipales ne sont pas en reste dans le processus des préparatifs. On assiste dans certains coins de la ville de Lomé aux ramassages des débris sauvages et à l'embellissement des grandes artères et ruelles. Les commerçants des quartiers plus animés de la ville s'approprient à proposer de bons produits aux visiteurs. Les acteurs culturels mettent les petits plats dans les grands pour pouvoir bien vendre la culture togolaise aux participants et à leurs

accompagnateurs. Les conducteurs de taxi-taxis peaufinant leurs armes en relookant leurs voitures pour mieux être au service des visiteurs.

Les opérateurs touristiques en action

Les acteurs touristiques conscients de leurs rôles dans

proliferer à être prêts pour accueillir les étrangers dans de bonnes conditions ; collaborer avec les agences de voyages pour concevoir et vendre les produits d'excursion et de circuits aux accompagnateurs.

À l'étape du sommet, ces acteurs devront : prendre toutes les dispositions pour réserver un accueil chaleureux aux clients ; bien gérer les arrivées des étrangers en tenant compte des arrivées de groupes et des arrivées individuelles en vue d'éviter les pertes de temps aux clients dans les halls de la réception ; bien accueillir les étrangers à tous les points de ventes et leur faire des prestations rapides et de bonnes qualités (réception, étages, restaurant-bar, activités de loisirs, etc. ...) ; mettre à la disposition des clients ces produits d'accueil minimum ; résoudre rapidement et avec professionnalisme les problèmes des clients (chambres, restaurant-bar, loisirs) ; garantir la sécurité des clients et de leurs biens ; prêter des services de bonnes qualités aux restaurants en buffets pour éviter la perte de temps aux clients ; introduire dans les buffets les repas réguliers ; proposer des repas de régime aux clients spéciaux ; vendre aux accompagnants des excursions et des circuits touristiques.

Après le sommet, ils doivent : établir clairement les factures/clients sans les surcharger ; prendre des dispositions de fonds de caisse pour ne pas faire traîner les clients à la réception afin d'éviter qu'ils ratent leur vol ; prêter les services de bonnes qualités aux clients qui veulent prolonger leur séjour ; et éviter de majorer les tarifs ; proposer des produits d'excursions et de circuits touristiques aux clients qui veulent prolonger leur séjour ; sortir à la fin du sommet les données statistiques et les envoyer à l'administration nationale du tourisme.

Le Togo étant dans la dynamique de réussite de ce sommet extraordinaire de l'Union Africaine (UA) et scieux de renouer avec l'organisation de grands événements, ne se contente pas de répit dans les préparatifs c'est ce qui explique que rien ne se fait avec légèreté.

l'accueil des visiteurs et l'offre des services y afférents, sont déjà en action pour être à la hauteur de l'événement. Tout ceci sous la supervision du ministère en charge du tourisme. Ces derniers sont tenus, entre autres, dans un premier temps : d'informer, de sensibiliser et de mobiliser leurs agents et fournisseurs ; de faire l'état des lieux de leur établissement et dégager les manquements et les insuffisances ; de faire des investissements nécessaires pour la remise à niveau de leur établissement ; (travaux de retouche de maçonnerie, de peinture, d'approvisionnement en quantité suffisante et en bonne qualité des équipements et des petits matériels d'exploitation) ; de faire l'entretien des sites et des voies d'accès ; de recycler le personnel sur la qualité de l'accueil et des prestations de services ; de fournir deux tenues professionnelles aux différentes catégories d'agents ; de faire l'installation d'internet de haut débit. Ensuite : d'offrir des produits et prestations bien définis et remis à niveau ; faire connaître les produits et prestations par les réseaux sociaux (différentes catégories des chambres/tarifs) ; les menus/tarifs ; activités de loisirs/tarifs ; prendre des mesures nécessaires pour enregistrer et gérer clairement les pré-réervations ; éviter le surbooking ou le over-booking ; maintenir la qualité des différents produits et